

## **Modalités de prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la politique d'investissement**

### **A) INFORMATIONS ESG INVESTISSEUR**

#### **1. Information sur la société de gestion**

IVO CAPITAL PARTNERS est une société de gestion de portefeuille indépendante agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-1300022.

IVO CAPITAL PARTNERS est spécialisée dans la gestion d'instruments de dette cotés et non cotés et investit principalement sur les instruments suivants :

- Des obligations ou instruments similaires listés d'émetteurs privés ou publics,
- Des prêts/titres de créances/actions non cotés/listés de véhicule finançant des litiges commerciaux.

IVO CAPITAL PARTNERS est signataire des *Principles for Responsible Investments* des Nations Unis depuis février 2017.

#### **2. Contexte réglementaire**

Suite au décret n°2015-1850 du 31 décembre 2015 concernant l'application de l'article 173 de la Loi sur la Transition Énergétique du 17 août 2015, les sociétés de gestion de portefeuille sont tenues de publier des informations sur les modalités de prise en compte ou non des critères ESG dans leur politique d'investissement.

Conformément à la réglementation, IVO CAPITAL PARTNERS met à disposition du public des informations concernant les modalités de prise en compte des critères ESG dans son processus d'investissement. Ces informations sont disponibles sur son site internet <http://www.ivocapital.com>

#### **3. Définition**

Les critères ESG permettent de prendre en compte la qualité de la responsabilité sociétale des entreprises. Les entreprises mettent en place des procédures liées à l'ESG afin de contribuer au développement durable. Ces procédures peuvent éventuellement permettre à une entreprise d'améliorer ses performances financières et également d'améliorer sa réputation générale.

Les critères ESG se composent ainsi de trois volets :

- Environnement : impact climatique, gestion des déchets, gestion des émissions de gaz à effet de serre, etc.
- Social : conditions de travail des salariés, bien-être au travail, parité homme-femme, relation avec les fournisseurs et les clients, etc.
- Gouvernance : gestion des conflits d'intérêts, rémunération des dirigeants, indépendance du conseil d'administration, lutte contre la corruption, etc.

#### **4. Démarche d'investissement et prise en compte des critères ESG**

D'une part, les instruments de dette ne permettent pas d'influencer la gestion des emprunteurs, ni d'obtenir des engagements ou même des informations relatives aux critères ESG. D'autre part, compte tenu de la granularité

géographique des opérations de financement et de la nature des débiteurs, il n'est pas possible pour IVO CAPITAL PARTNERS de prendre en compte les critères ESG dans le processus de sélection de ses investissements.

En ce qui concerne le financement de litiges commerciaux, celui-ci ne permet pas l'application de critères ESG stricto sensu dans la mesure où il s'agit également d'investissement via des instruments de dette ne permettant aucune influence significative sur les agissements des parties financées.

Toutefois, IVO CAPITAL PARTNERS est sensible aux considérations d'ordre non financier, touchant en particulier l'impact social et environnemental.

A titre d'exemple, IVO CAPITAL PARTNERS :

- s'interdit de sélectionner certains secteurs d'activités tels que, à titre d'exemple, la production et/ou la commercialisation d'armes
- s'interdit de participer aux opérations dont la finalité serait de contourner ou de minimiser d'une façon agressive et critiquable la situation fiscale d'une entité ou le traitement fiscal d'un flux financier,
- finance les litiges commerciaux de parties ayant besoin de financement afin de faire valoir leurs droits devant les institutions judiciaires des pays concernés

## **B) INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENTS**

IVO CAPITAL PARTNERS ne gérant que des OPC/FIA de droit étranger, de plus inférieurs au seuil de 500 M€, la société de gestion ne procède qu'à une déclaration « Information ESG Investisseur ». Les éléments constitutifs de cette déclaration sont présentés dans le présent document.

## **C) INFORMATIONS SUR LA DEMARCHE D'IVO CAPITAL PARTNERS**

La politique ESG d'IVO CAPITAL PARTNERS se limite donc à des initiatives et des engagements relatifs à la gestion de la société. Ces engagements, qui seront régulièrement communiqués aux salariés d'IVO CAPITAL PARTNERS, pourront évoluer avec le temps, toujours dans le sens de l'amélioration.

Ils s'articulent autour des deux thèmes suivants :

### **1. Une gestion des ressources humaines responsable et la promotion de la qualité de vie au travail**

La gestion des ressources humaines est un élément fondamental de la politique de RSE (responsabilité sociétale et environnementale). À cet égard, IVO CAPITAL PARTNERS vise à améliorer la qualité de vie au travail de ses collaborateurs par le biais de plusieurs canaux:

- Contenu du travail : autonomie, responsabilisation
- Santé au travail : organisation du temps de travail
- Employabilité et développement professionnel : opportunité de suivre des formations pour assurer une performance durable des collaborateurs ainsi que leur employabilité permanente
- Relation de travail et climat social : relations managériales, équité, justice organisationnelle
- Égalité des chances : équilibre vie privée-vie professionnelles, diversité et non-discrimination, égalité professionnelle

### **2. Une gouvernance saine**

Fidèle à ses engagements en matière de gouvernance, IVO CAPITAL PARTNERS souhaite garantir le bon fonctionnement des processus opérationnels et préserver des actifs matériels et immatériels tels que l'image ou la réputation de la société. Cela passe notamment par:

- La conformité et le contrôle : contrôles permanents et périodiques des procédures visant à assurer la bonne maîtrise de toutes les activités de la société
- La conception rigoureuse de la déontologie professionnelle : IVO CAPITAL PARTNERS possède un Code de déontologie et des procédures de lutte contre la fraude et le blanchiment